

qu'il faudrait 20 ans pour mettre tout le programme de rétablissement sur pied dans toutes les régions visées et j'espérais qu'il faudrait 5 ou 6 ans pour créer de 500 à 600 groupes de l'ARDA. Combien y en a-t-il? De cinq à dix. Je sais qu'on est en train d'accomplir du beau travail dans les vallées de Colombie-Britannique et dans les autres provinces, mais pour ce qui est de l'application de cette partie essentielle de la loi, il n'y a aucun élan directeur, ni fédéral, ni provincial, ni municipal.

L'administration fédérale devrait disposer d'équipes itinérantes dans chacune des disciplines représentées. Ces équipes travailleraient de concert avec les groupes provinciaux, non pour empiéter sur leurs droits constitutionnels mais pour leur montrer que nous, à l'échelon fédéral, désirons travailler avec eux et apprendre à utiliser les techniques disponibles. Les deux plus grandes provinces, l'Ontario et le Québec, devraient diriger quatre ou cinq entreprises pilotes chacune, qui pourraient avoir beaucoup d'envergure comme celle de la Gaspésie, par exemple. Mais, que faire des régions de Renfrew et de Lanark situées dans la vallée de l'Ottawa? Voilà deux régions de type différent quant aux possibilités de réaménagement. Les gens des Maritimes et de la vallée de l'Ottawa ont les ressources humaines nécessaires et la bonne volonté.

J'en viens à ma dernière remarque. Je trouve que l'administration est quelque peu responsable des lenteurs de l'ARDA. Je n'irai pas par quatre chemins pour le dire. Presque tous les économistes qui s'occupent de l'économie rurale affirment—chose absurde que la presse ignorante répand partout—que le seul moyen de revivifier l'agriculture au Canada, c'est d'agrandir constamment les exploitations agricoles; ce mythe est absurde et j'en sais quelque chose. Cette formule peut s'imposer dans quelques régions, dans certains secteurs presque désertiques du sud de la Saskatchewan et de l'Alberta, où la production pourrait devenir commerciale. Là quelques grandes unités agricoles pourraient être nécessaires. Depuis 4 ou 5 ans, toutefois, la culture intensive l'emporte sur la culture extensive. On voit des cultivateurs avisés qui ne gardent que les terres où deux personnes, mari et femme, ou père et fils, peuvent suffire à la tâche, tout en augmentant, à eux deux, la productivité.

Nous nous éloignons lentement du programme coûteux et inefficace dont parlent les économistes, qui d'ailleurs le font parce que quelqu'un a énoncé cette théorie il y a environ 30 ans. On le voit dans les Prairies, où l'on produit plus de blé à l'heure actuelle. La production à l'acre s'est accrue dans les petites

[L'hon. M. Hamilton.]

plutôt que dans les grandes exploitations. Je conseillerais aux fonctionnaires de cesser d'être obsédés par l'étendue des fermes qu'ils veulent toutes voir s'accroître. En fin de compte, le gros exploitant ne peut pas faire concurrence au petit cultivateur compétent. Je parle du rendement de la production unitaire. Quelconque réfléchira un peu à ces observations verra qu'elles sont justes. Les fonctionnaires doivent absolument abandonner les méthodes que les agronomes emploient depuis quarante ans parce qu'ils n'ont pas le courage de les modifier même lorsqu'ils ont des preuves du changement qui s'opère sous leurs propres yeux. Un changement aura lieu un jour, lorsque ces fonctionnaires cesseront de croire aux mythes du passé.

• (4.00 p.m.)

J'ai parlé brièvement cet après-midi de la nécessité de constituer des équipes travaillant sur les lieux, d'encourager la coopération entre les provinces et d'obtenir que le ministre prenne les initiatives nécessaires lorsque l'occasion se présente. Je suis sûr que si le ministre suit ces conseils, les provinces seront prêtes à coopérer.

J'aimerais dire un dernier mot au sujet des céréales de provende. Pour des raisons que nous ne connaissons jamais, l'an dernier, lorsque M. Pickersgill était ministre des Transports, le gouvernement fédéral a vendu à Bunge, compagnie sud-américaine, un élévateur à céréales dans la ville de Québec. Cet élévateur était rentable et protégeait les cultivateurs québécois de la région en ce qui concerne l'approvisionnement en céréales de provende. Selon les bruits qui courent actuellement, nos craintes quant à l'avertissement du gouvernement du Québec semblent se réaliser. Les marchands ne peuvent plus entreposer leurs céréales dans cet élévateur.

Je sais que le gouvernement est conscient du problème, mais j'ignore si le ministre des Forêts était mêlé à cette transaction. J'ignore même la nature et la raison de cette vente. C'était peut-être à cause du rejet de la demande de Sept-Îles. Tout ce que je sais, c'est que le gouvernement connaît présentement des difficultés pour ce qui est des céréales de provende à Montréal et à Québec. Il a peut-être été sage en permettant à M. Pickersgill de quitter le cabinet pour la Commission canadienne des transports. Ces curieuses transactions prendront peut-être fin. J'avais, en tout cas, prévenu le gouvernement des difficultés qui résulteraient de la vente de cet élévateur à grain, vente qui, à mon sens, a été une grave erreur. Si les cultivateurs du Québec ont à en souffrir, nous saurons qui blâmer.